



Sommaire

L'immobilier en zone Sud – Est : la CFE- CGC a une proposition à vous faire.....	1
L'emploi en DOGSE : comment faire pire?.....	2
Point Fonctionnement CSE : blocus orchestré, les salariés pris en otage.....	2
Point COVID : Convivialité ou Gel hydro alcoolique? Il ne faut plus choisir	3

L'immobilier en zone Sud – Est : la CFE-CGC a une proposition à vous faire

Le projet présenté repose sur le schéma directeur Immobilier à horizon 2024 sur Marseille.
Il décrit les choix d'implantation pour la période 2021-2024 : regroupement des salariés sur un site réaménagé, dans un

environnement et des espaces répondant aux besoins multiples et variés de nos activités, à proximité d'équipes d'autres périmètres.

Analyse de la CFE-CGC

Fin 2017, La Direction Orange Sud Est présentait un projet immobilier sur Marseille comprenant la construction d'un immeuble tertiaire de 13000m² sur le site de Nedelec (Newdelec). Les ambitions affichées évoquaient un immeuble emblématique très bien situé, face à la gare Saint Charles et à la sortie de l'autoroute d'Aix, offrant des conditions de travail et une visibilité accrues, un immeuble neuf aux nouvelles normes RSE permettant d'accueillir les activités Orange actuelles et à venir. En septembre 2021, il semble que ces ambitions soient largement révisées.

Un regroupement des équipes dans un bâtiment neuf à Nedelec coûterait un peu plus, peut-être, mais contribuerait avantageusement à l'attractivité d'Orange pour ses salariés actuels et futurs, à son image pour ses clients, à la souplesse de son organisation et à son impact environnemental. Autant d'arguments moins faciles à monétiser mais continuellement rappelés dans la stratégie du Groupe.

1- Reconsidérer le projet Newdelec comme solution cible.

2- A défaut, si les actions engagées unilatéralement par l'Entreprise ne le permettent plus, reprise et adaptation si besoin du scénario « statu quo » présenté lors du CE DTSI du 17/02/2018, pour :

- Limiter l'impact financier en trouvant l'équilibre entre réduction des couts locatifs et investissements immobiliers
- Proposer une solution socialement acceptable et qui préserve l'attractivité du bassin d'emploi

- Prendre en compte l'ensemble des SDIT de l'agglomération, incluant tous les bâtiments et toutes les entités du groupe, pour développer les synergies
- Réduire l'empreinte carbone et évitant la concentration sur un site (meilleure occupation du territoire, limitation des déplacements)

La CFE – CGC Orange propose un schéma directeur immobilier qui intègre également les filiales, sur la communauté d'agglomérations : Marseille, Aix, Marignane. Cette approche globale permettrait de :

- Développer la synergie entre nos équipes Orange, OBS et les filiales.
- Restituer certains bâtiments qui représentent une charge locative importante, et dont l'existence favorise l'usage de double position de travail chez certains salariés.

Elle pourrait se traduire par les actions suivantes :

- Maintien du site Réattu, peu coûteux en charges locatives, avec restitution d'un bâtiment sur les 2 actuellement loués (le service de comptabilité pouvant rejoindre le bâtiment hébergeant l'UPR).
- Maintien de la TLM, en libérant tout ou partie de certains étages pour optimiser l'espace occupé et réduire le coût locatif.

- Maintien du site Saint Mauront, en limitant les réhabilitations aux besoins des services entrants.

Le maintien de ces 3 sites, répondant aux besoins métiers des personnels, permet de garder un point d'ancrage sur Marseille Sud, et laisse de la souplesse pour appréhender les mouvements des futures réorganisations.

Les élus ont également été informés du projet de regroupement des salariés de Sophia Antipolis. La CFE – CGC Orange a demandé des éléments précis en terme socio - économiques, de RSE etc. Une fois ces données communiquées, la CFE – CGC Orange vous fera part de ses revendications en faveur du bien-être et de la qualité de vie au travail des salariés concernés.

La CFE-CGC Orange propose une alternative concrète au «Tous à St Mauront» : Face à cette quasi-injonction, la CFE CGC Orange a pris ses responsabilités en avançant une proposition alternative prenant mieux en compte les aspirations des personnels et sur laquelle la direction devra apporter des réponses précises et argumentées en termes de faisabilité ...

Retrouvez la proposition de la CFE – CGC Orange sur notre site : <https://www.cfecgc-orange.org/2021/10/25/11021/do-gse/alternative-au-tous-a-st-mauront.html?highlight=WyJtYXJzZWlsbGUiXQ>

L'emploi en DOGSE : comment faire pire ?

La décroissance des effectifs continue (-5% au 1^{er} Semestre 2021). La DOGSE compte moins de 7000 salariés dorénavant. On compte 353 départs au 30 juin 2021 contre 30 recrutements en CDI. Dans le même temps, la sous – traitance ne cesse d'augmenter tant en nombre d'effectifs qu'en poids financier.

La marque Orange n'attire plus, le manque d'innovation, la stratégie sociale qui oublie l'humain et ne laisse place qu'au financier, la frilosité des investisseurs tant d'éléments qui fragilisent notre société. La filialisation de nos activités d'Agence Distribution notamment, la gestion majoritaire par la sous – traitance de nos réseaux ne permettent plus à la maison mère Orange de maîtriser la qualité de ces infrastructures et par conséquent la satisfaction de ses clients.



La CFE – CGC Orange milite en faveur d'une politique sociale dynamique pour nos bassins d'emplois en région. Environ 8000 emplois centralisés en Ile de France pourraient être décentralisés.

Point fonctionnement CSE : blocus orchestré, les salariés pris en otage

Pour la CFE CGC Orange, les conflits internes d'une Organisation Syndicale qui est aux manettes du CSE, ont de graves répercussions sur le fonctionnement de ce dernier. Notamment sur la commission ASC. Suite à la démission des présidents de commissions issus de cette organisation syndicale, les instances sont bloquées. Quid des prestations ASC en 2022 si la situation ne se règle pas d'ici là ? Pour rappel en 2020 les salariés n'avaient pas pu bénéficier de leurs prestations ASC avant de longs mois dû au manque

d'organisation, de rigueur d'une des Organisations Syndicales en place. Par ailleurs, des salariés du CSE ont recours aux prud'hommes. Des frais importants sont à prévoir. Pour rappel, la CFE – CGC Orange a une vision politique et sociale des CSE qui permet la rétribution maximale des budgets (97% dans les CSE gérés par la CFE vs 75% dans le CSE DOGSE). Cette rétribution contribue favorablement au pouvoir d'achat des salariés Orange. Combien vous gagneriez grâce à la CFE – CGC Orange ? Cliquez ici : <https://www.lemeilleurdscse.com/>

Point COVID : Convivialité ou Gel Hydro Alcoolique ? Il ne faut plus choisir

Alors que la Direction nous communique des résultats du T3 très satisfaisants, notamment dus aux efforts de chaque salarié, le gouvernement lui nous informe que la prime Macron peut être attribuée aux salariés gagnant mois de trois fois le SMIC soit moins de 4768€ par mois. La CFE – CGC Orange revendique que ces salariés puissent en bénéficier. La CFE – CGC Orange considère cette prime comme un coup de pouce au pouvoir d'achat et également une forme de reconnaissance des efforts fournis en temps de crise qui ont permis le maintien de bons résultats financiers du Groupe.

Par ailleurs, la CFE – CGC Orange a demandé à la Direction DOGSE de prévoir des moments de convivialité pour les

équipes (repas, sorties etc..). En 2020 le budget « Convivialité » n'a pas été utilisé et n'a pas été transféré sur le budget 2021. Si pour des raisons sanitaires, ces moments ne pourraient pas avoir lieu, la CFE – CGC Orange a exigé que les salariés aient un cadeau de fin d'année (panier garni etc...). Toujours dans l'optique de reconnaissance du travail fourni par les équipes au quotidien. A noter que si des repas d'équipes sont organisés dans des restaurants, Orange ne prendra pas en charge les tests PCR des personnes non vaccinées. Si par contre vous devez vous rendre à une convocation d'entreprise et que cette convocation vous oblige à avoir le pass sanitaire, les tests PCR vous sont remboursés par l'entreprise via une note de frais.



N'hésitez pas à contacter vos représentants CFE – CGC Orange pour toute question ou besoin de conseils, ils sont à votre écoute. [CFE-CGC DO Grand Sud Est](#)



Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement : [CFE-CGC DO Grand Sud Est](#)

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFE-CGC

